

Port-en-Bessin-Huppain

Vu par les artistes



Le port - Henri THOMAS

Mairie de
Port-en-Bessin - Huppain
15, rue de Bayeux
14520 PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN
Tél. 02 31 21 72 12
Fax 02 31 92 78 31
www.portenbessin-huppain.fr



IMB - Imprimerie Moderne de Bayeux

Mairie annexe
de Huppain
Rue du Bourg
14520 HUPPAIN
Tél. 02 31 21 92 32

Permanence : le lundi 13 h 30 - 15 h



Le Pilote

PORT-EN-BESSIN - HUPPAIN

Un port qui vit toute l'année



Décembre 2017

Journal municipal d'information



SOMMAIRE

Calendrier des expos.....	p. 2	Jeunesse et Sports.....	p. 18 à 19
Œuvres offertes.....	p. 3	Archéologie.....	p. 20
Editorial.....	p. 4 et 5	Informations diverses.....	p. 21 à 23

Vie de la Commune

Finances.....	p. 6
Urbanisme et travaux.....	p. 6 à 13
Fêtes et cérémonies.....	p. 14 à 17

Histoire

Deux mystères éclaircis.....	p. 24 à 26
------------------------------	------------

Etat-civil

.....	p. 27
-------	-------

Crédits photos : Centre culturel de Port-en-Bessin-Huppain, William Desrués (la Manche libre) et Pierre Guillaume (la Renaissance), Ouest-France.

Directeur de la publication : Pierre-Albert Cavey

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2018

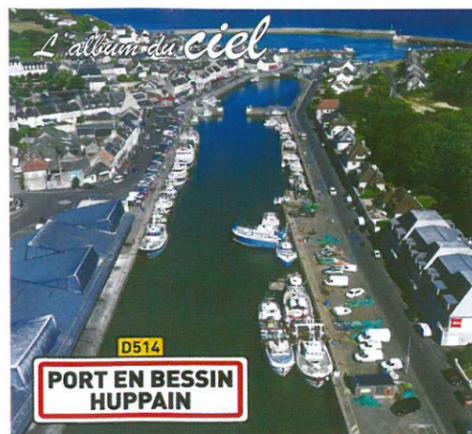
CENTRE CULTUREL PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

- Du vendredi 12 janvier au 2 février :** Amicale Philatélique de Bayeux, cartes postales anciennes sur Port-en-Bessin.
- Du vendredi 9 février au vendredi 2 mars :** Club photo Saint-Aubin sur Mer « Lumière de Nacre » (photos).
- Du vendredi 9 au vendredi 30 mars :** Philippe Dorléans (photos).
- Du vendredi 6 au vendredi 27 avril :** Laurence Bonillo (peintre) et « Les céramiques du Belin » (Pascale Didier céramiste).
- Du vendredi 4 au vendredi 25 mai :** Sylvie Guillemé (plasticienne).
- Du vendredi 1 au vendredi 22 juin :** Gérard Hauduc (peintre de trompe-l'œil).
- Du vendredi 29 juin au vendredi 27 juillet :** Rétrospective des œuvres du peintre polonais Kazimierz Lemanczyk et de sa fille Martyna, photographe. Exposition en simultané à l'Hôtel du Doyen à Bayeux.
- Du vendredi 3 août au vendredi 7 septembre :** Danielle Péan-Leroux (plasticienne).
- Du vendredi 14 septembre au vendredi 5 octobre :** Christèle Treiber (mosaïste).
- Du vendredi 12 octobre au vendredi 2 novembre :** Jean-Pierre et Annick Leroy (raku et patchwork).
- Du vendredi 9 au vendredi 30 novembre :** Christian Colin (aquarelliste). Thématique en relation avec la manifestation annuelle : « Le Goût du Large, fête de la coquille St Jacques et des produits de la mer et festival Musique sous les embruns » le 10 et 11 novembre.
- Du 10 au 18 novembre :** Association « Généalogie, ma passion » - les Poilus de Port en Bessin.
- Du vendredi 7 au vendredi 28 décembre :** Société Nationale des Sauveteurs en Mer.

Vernissage : le 1^{er} jour d'expo soit le vendredi à partir de 18 h.

HOTEL DE VILLE

Programmation en cours.



L'ALBUM DU CIEL

EST EN VENTE AU PRIX DE 5 €

AU CENTRE CULTUREL
2 rue du Croiseur Montcalm



Œuvres offertes par les artistes à l'occasion de leur exposition à la ville de Port-en-Bessin-Huppain en 2017



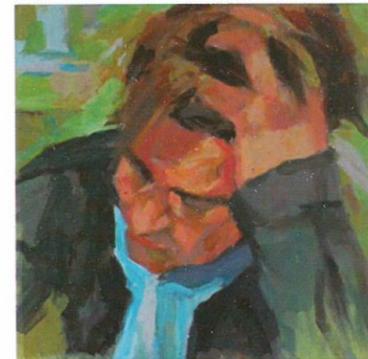
Carnet de curiosité
série carnets de femme
Jérôme CAVAILLÈS



La jetée - Emmanuel FOSSEY



Crée la nuit - Michèle MERIEL
Club Saint Aubin - Lumière de Nacre



Prise de tête - François FICHET



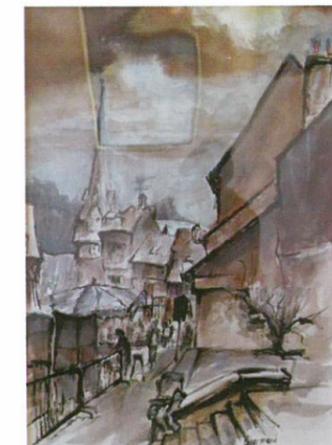
Aquarium - Atelier Perle de Lune



Effervescence - Florent CHABOISSIER



Sur la plage - Patrick ETIENNE



Sans titre
Jean-Claude LENORMAND





La rénovation de notre salle des fêtes avec l'incontournable mise aux normes et l'ouverture d'une baie donnant sur une vaste terrasse offrant une vue imprenable sur l'avant-port est achevée. Ce bâtiment, situé à un endroit stratégique donne désormais une image valorisante de la ville dans un secteur qui le mérite.

De même, le réaménagement du Chemin de la Maladrerie est terminé avec réhabilitation des réseaux, de l'éclairage public et la création de trottoirs.

Par contre l'année 2017 aura été marquée par la menace de fermeture de notre collège contre laquelle parents d'élèves, habitants, commerçants et élus locaux restent farouchement mobilisés pour éviter une décision qui serait fort préjudiciable à notre commune.

La pêche, actuellement, se porte plutôt bien avec 4 projets de construction de chalutiers, la réparation navale a rarement connu une telle activité, l'usine Piercan continue d'embaucher et cherche à s'étendre, l'activité touristique poursuit sa croissance, l'EHPAD apportera de nouveaux emplois... Il serait navrant que ce dynamisme économique du 1^{er} port de pêche de Normandie soit entravé par la fermeture de son collège !

En 2018, la nouvelle aire de camping-car recevra ses premiers vacanciers, tandis que la maison de retraite sur Huppain, accueillera ses 120 résidents et 50 à 60 employés. Nous espérons que les nouveaux logements HLM seront livrés cette même année et que les travaux de restauration de la mairie avec les obligatoires mises aux normes débiteront. La mairie rénovée hébergera un point info 14 qui sera précieux pour bon nombre d'habitants, en les mettant en relation directe avec plus d'une vingtaine d'administrations.

Enfin, notre Bénédiction de la Mer se déroulera les 11 et 12 août prochains, 110 ans après la 1^{re} édition, preuve de l'indéfectible attachement des Portais à cette manifestation.

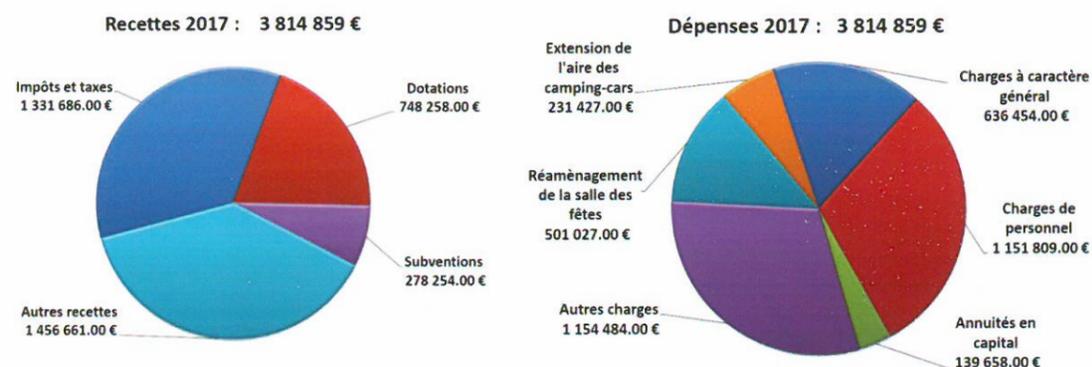
Meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

*Le Maire,
Pierre-Albert CAVEY*



FINANCES Budget 2017 - Pas d'augmentation des taxes

Comme annoncé par l'Etat la baisse des dotations s'est poursuivie en 2017 : - 5 %. Ainsi depuis 4 ans nous avons perdu 25 % soit 355 468,00 € de dotations en baisse cumulée ! Cette perte de ressources a rendu plus difficile l'élaboration du budget pour 2017 bien que les dépenses de fonctionnement aient été maîtrisées sur les exercices précédents. Certains budgets internes ont été réduits comme celui du GOÛT DU LARGE pour la 14^e édition, mais les organisations professionnelles de la pêche et quelques entreprises locales nous ont permis, grâce à leur aide financière de maintenir le niveau de prestations attendu par un public toujours aussi nombreux. De plus cette année la Région a annoncé deux mois avant la manifestation qu'elle ne verserait pas la subvention accordée depuis plusieurs années de 8 000 €. Tous les chapitres du budget 2017 ont été réduits quand cela était possible. Au cours de l'été nous avons appris que les contrats aidés ne seraient pas renouvelés, il nous faut donc pour 2018 réfléchir pour nous réorganiser en conséquence. Il ne pourra pas y avoir de nouvelles embauches, il pourra y avoir des changements d'affectations pour les personnels titulaires. Les élus ont à nouveau exprimé leur volonté de ne pas augmenter la pression fiscale préférant différer quelques investissements.



URBANISME ET TRAVAUX Les réalisations et les travaux en cours

➤ CHEMIN DE LA MALADRERIE

Les travaux du chemin de la Maladrerie se sont poursuivis et ont été réceptionnés en juin, après que les mâts d'éclairage et les lanternes aient été livrés par le fabricant après de longues semaines de délai.

Le sens de circulation a été modifié pour sécuriser les entrées et les sorties, le stationnement organisé avec la création de 41 places et des trottoirs créés.



➤ LA PLACE DEVANT LE CENTRE CULTUREL

Comme prévu la placette à côté du Centre Culturel a été repensée, mettant en valeur le bâtiment communal qui héberge l'Association « La Jolie Brise ».



➤ LA SALLE DES FÊTES

Les travaux de la salle des fêtes sont terminés depuis quelques semaines.

Débutés au printemps et interrompus pendant la saison estivale, ils se sont déroulés en plusieurs temps. D'abord le percement des nouvelles baies, le réaménagement complet des sanitaires, les indispensables mises aux normes, l'isolation intérieure, la pose des revêtements muraux et des sols, et la peinture. Après l'été, les travaux ont repris avec la construction de la terrasse et du balcon côté bassin, puis en novembre les bandeaux extérieurs.



Cette salle peut désormais accueillir toutes sortes d'activités : réunions, soirées privées et associatives... les tarifs ont été revus pour la mise à disposition après travaux. Les habitants bénéficient toujours d'un tarif préférentiel et les associations locales conservent leurs avantages. Les services de la mairie, en charge de l'entretien des locaux doivent désormais être vigilants et contrôlent les lieux avant et après chaque utilisation.

Les associations locales ont pu reprendre à la rentrée de septembre leurs activités après avoir été hébergées, le temps des travaux, dans les locaux du service jeunesse mis à leur disposition.



Nous pouvons donc dans cette édition, après les croquis, vous présenter les photos de la réalisation. La salle a été également rééquipée de mobilier neuf : tables et chaises. Le bar a été relooké par le personnel du service technique. Toutes les baies disposent d'un store. Un écran et un vidéoprojecteur ont été également installés.

Le souhait de la municipalité de la rénovation et de l'ouverture de cette salle vers la mer s'est concrétisé, sous la maîtrise d'œuvre d'Etienne VOISIN architecte à BAYEUX. Nous avons bénéficié de diverses subventions à hauteur de près de 50 %.





EHPAD - LE CHANTIER EN COURS (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

Les travaux ont débuté comme prévu en janvier, et cette rétrospective en photos de cet important chantier permet d'en suivre la progression.



Janvier 2017



Février 2017



Mars 2017



Avril 2017



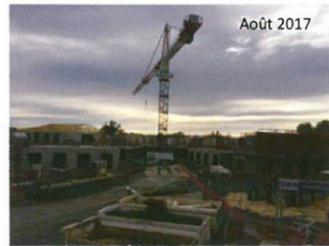
Mai 2017



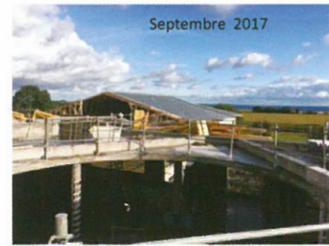
Juin 2017



Juillet 2017



Août 2017



Septembre 2017

La municipalité a été invitée par la CROIX ROUGE à visiter le chantier le 20 décembre dernier. L'architecte Didier CATOIRE, le directeur régional de la CROIX ROUGE, Ghislain COEFFARD et Michèle PATTI directrice du projet ont présenté le bâtiment, et chacun a pu découvrir l'ampleur de ce chantier.

Après que des chambres témoins aient été aménagées au rez de chaussée, la peinture et la pose des sols se poursuivent dans celles du 1^{er} étage.

Il est encore difficile d'imaginer l'aménagement des parties communes, mais certaines pièces sont déjà cloisonnées comme celles réservées à la restauration au rez-de-chaussée. Les ascenseurs sont en place.

La municipalité a été enthousiasmée par cette visite qui confirme l'aspect accueillant et très fonctionnel de cet établissement.

Initialement prévue en juillet 2018, l'ouverture devrait se faire en octobre prochain.



Octobre 2017



Novembre 2017



Décembre 2017

EHPAD Informations sur le fonctionnement



➤ PARTICULARITÉS DU BÂTIMENT

Construit suivant un plan d'ensemble en étoile, largement vitré, l'établissement proposera des espaces intérieurs et extérieurs individualisés.

Dès l'entrée, en rez-de-chaussée, un vaste noyau central largement vitré prolongera l'accueil sur un salon-patio intérieur, cœur de la maison.

➤ CAPACITÉ ET CONDITIONS D'HÉBERGEMENT

120 chambres individuelles de 20 m²

Chambre meublée
Bouton d'appel d'urgence
Salle de bain équipée
Prise télévision, Wifi
Il sera possible d'apporter ses meubles et objets personnels.



➤ LE SUIVI MÉDICAL

Un médecin coordonnateur salarié de l'établissement sera garant de la qualité des soins.

L'équipe soignante sera composée de :

- Cadre Infirmier, Infirmiers D.E., Aides Soignants, Ergothérapeute.
Le résident conservera son médecin traitant et aura le choix de ses intervenants libéraux (médecin spécialiste, kinésithérapeute, pédicure...).
La distribution des médicaments sera assurée par le personnel habilité.

Un PASA (Pôle d'Activités de Soins Adaptés) : ouvrira du lundi au vendredi pour accueillir en groupe restreint des résidents désorientés tout au long de la journée.

➤ LES ESPACES DÉTENTES ET CONVIVIALITÉ

Les jardins, les terrasses privatives de la résidence et les salons seront mis à disposition des résidents et de leur famille.

➤ TARIFS

Un prix de journée hébergement plancher est annoncé à environ 65 €.

➤ ADMISSIONS

Les demandes de réservation sont dès à présent ouvertes.

Les dossiers d'admission seront envoyés à partir du mois de février 2018.

Les admissions débiteront à l'ouverture et s'échelonneront sur environ 3 mois.

➤ CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

- POLE DES ETABLISSEMENTS Croix Rouge Française - 5 rue Saint Vincent de Paul CS 85412 - 14054 CAEN cedex 14
- Madame DAN - MOUILLARD Claire Technicien Administratif, claire.mouillard@croix-rouge.fr
- Madame PATTI Michèle, Direction, michele.patti@croix-rouge.fr



➤ LE LINGE

Les draps, alèses, taies d'oreiller, couvertures, serviettes de table et linge de toilette seront fournis et entretenus par l'établissement. Le linge des résidents pourra être également entretenu.

➤ LA RESTAURATION

Un service de restauration soigné respectera les différents régimes prescrits.

Il sera possible de réserver un espace spécifique pour accueillir à déjeuner sa famille ou ses amis en toute intimité.

➤ L'ANIMATION

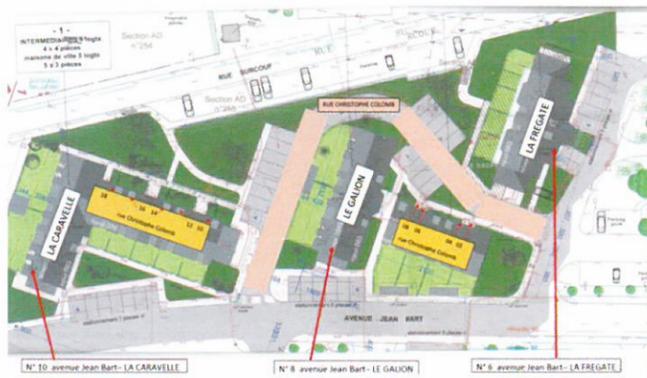
2 animatrices seront présentes 7 j / 7.



Accueil téléphonique du lundi au vendredi
8h30 - 17h00 sauf le vendredi 16h00
Tél : 02 31 86 46 23



➤ LES LOGEMENTS HLM - AVENUE JEAN BART



En 2017, la démolition des anciens immeubles s'est poursuivie et la troisième tranche de travaux est en cours avec la construction de 9 maisons de ville de 3 pièces et 16 logements intermédiaires (8 de 4 pièces, 4 de 3 pièces et 4 de 2 pièces) dans 3 blocs de bâtiments qui ont été nommés en conseil municipal : la Frégate, le Galion, la Caravelle.



Les projets

➤ L'AIRE DE CAMPING-CAR : réaménagement, création de 33 places et d'un parking vl de 38 places

Au cours de l'année 2017 l'avant-projet de réaménagement de l'aire de camping-car qui avait été demandé au CAUE du CALVADOS, après que les élus aient exprimé les besoins, a fait l'objet d'échanges entre le maître d'œuvre et la commission d'urbanisme, pour arriver en septembre dernier, à l'approbation d'un projet définitif.

Nous avons été contraints pour des raisons budgétaires de réduire certains aménagements ou de modifier les propositions de la maîtrise d'œuvre pour que ce projet puisse être financé sur le budget de 2018.

La création de 33 places de camping-car, soit le double de ce qui existe actuellement, la mise à disposition d'une borne de service (eau et vidange), l'aménagement des places, la création de séparations et d'allées piétonnes herborisées, les plantations, contribueront à valoriser cet espace et à favoriser son occupation.

Il va être également créé 38 places de parking libres d'accès pour véhicules légers, ouvertes à tous les riverains et visiteurs, au lieu d'une petite dizaine de places aujourd'hui non aménagée. Proches du cœur de la ville, des commerces, du port et de la mer cette aire pour camping-car et le parking vont être de nouveaux atouts pour l'accueil des touristes et les riverains.



Cet investissement de 236 500 € va générer de nouvelles recettes pour la commune, et nous avons estimé qu'il pourrait être rentabilisé en 4 ou 5 ans selon la fréquentation, sur des estimations de taux de remplissage de faible pourcentage.

L'espace propre pour la collecte sélective va être déplacé côté parking, ce qui permettra de proposer, sur la place occupée actuellement de nouveaux stationnements.

Ce projet sera aidé par le Département du Calvados au titre du tourisme et des amendes de police pour la partie parking, à hauteur de 35 % du montant HT des travaux.

Les travaux devront être terminés pour le 1^{er} avril prochain.

➤ REHABILITATION DES EPIS OUEST ET EST

Le conseil Départemental va engager des travaux pour réhabiliter les épis OUEST et EST.

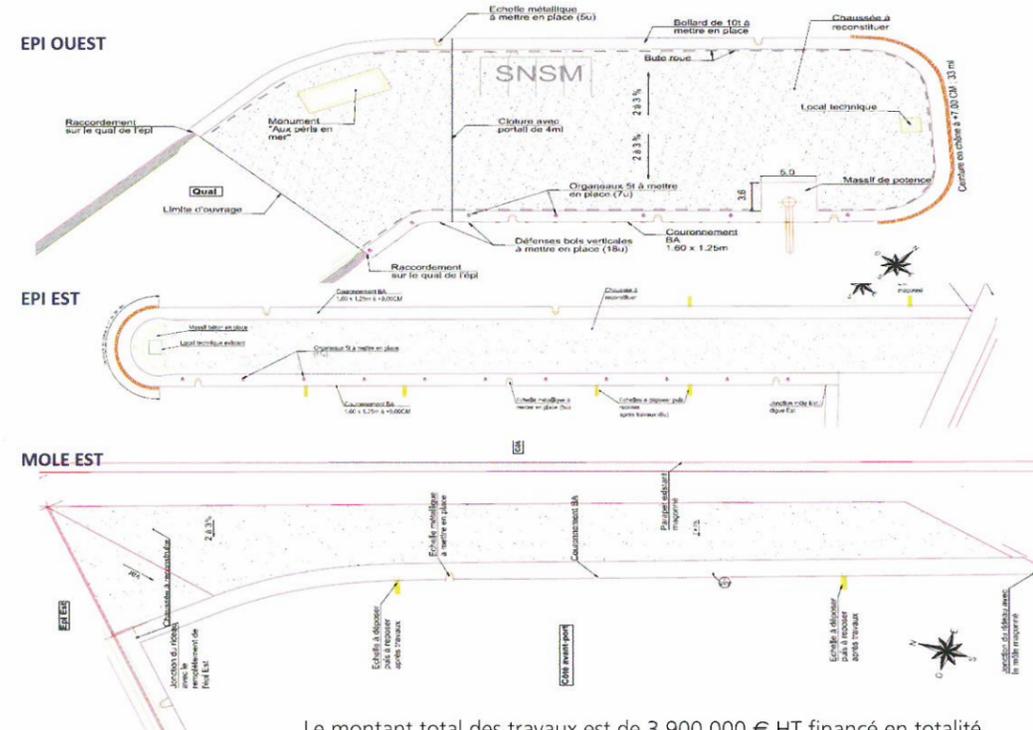


Les travaux sont programmés des mois d'avril à décembre 2018 avec une interruption de 3 semaines au mois d'août.

La réparation des épis va être réalisée en palplanches comme le quai de 78 mètres en raccordement de cette dernière, situés entre le port et l'avant-port.

Pour programmer ces travaux, le Département a fait réaliser en 2009 des diagnostics sur les ouvrages. Les inspections visuelles ont révélé des problèmes majeurs de corrosion du métal sur les palplanches et les têtes de tirants, des affaissements sur le terre-plein causés par la perte de matériaux au travers des perforations des palplanches et une dégradation du couronnement.

Les travaux de restructuration des épis et du môle consistent à réaliser l'enclavement de chacun des épis par le battage de palplanches et la mise en place de tirants horizontaux, et ce sans démonter les rideaux existants et en prenant en compte l'environnement (l'activité pêche, la voirie, les réseaux, les feux de signalisation maritime, etc.).



Le montant total des travaux est de 3 900 000 € HT financé en totalité par le Département du Calvados.

➤ UN NOUVEAU PONTON EN PROJET

Le ponton, d'une longueur de 70 m, serait installé quai Baron Gérard dans le 1^{er} bassin. Il permettrait d'accueillir dix à douze bateaux.

Le projet de ponton est estimé à 125 000 €.

Il serait financé par Bayeux intercom, le département, la chambre de commerce et la commune.

Les études vont se poursuivre en 2018 sous maîtrise d'ouvrage de la Chambre du commerce et du Département.





➤ LA MAIRIE : réorganisation et mise en accessibilité des bâtiments administratifs

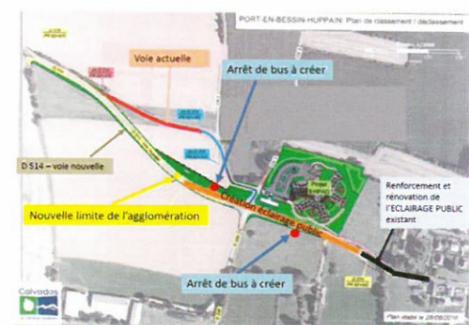
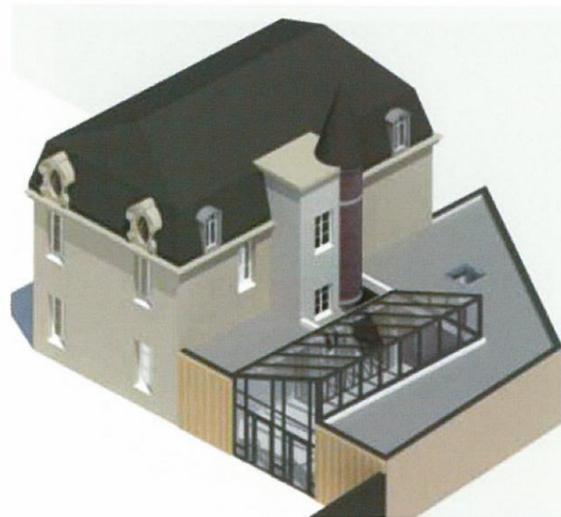
Thierry BOREY l'architecte retenu pour le projet de mise en accessibilité et le réaménagement de la mairie a travaillé sur le programme de travaux et fait des estimations nécessaires à la recherche de subventions.

Le projet a pour objet le réaménagement des bâtiments existants : le rez-de-chaussée de l'antenne actuelle du bâtiment du service technique (urbanisme et CCAS), ainsi que l'extension de la mairie avec la création d'une salle pour recevoir des réunions, célébrer les mariages, et accueillir diverses manifestations.

A l'occasion de ces travaux, il est prévu la création d'un point info 14 au sein de la mairie, dans la zone de l'accueil.

Ce nouveau service permettra aux usagers d'être mis en relation avec de nombreux partenaires, dans un espace de confidentialité, mais avec l'aide matérielle du personnel de la mairie, spécialement formé par les partenaires : CAF (Caisse d'Allocations Familiales), CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie), les Affaires Maritimes, le Centre des Impôts, Pôle Emploi, Conseil départemental du Calvados (Service des Transports & Services Sociaux), CCI, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Bus Verts du Calvados, Cour d'Appel de Caen, EDF, Orange, SNCF, URSSAF, MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées), les bailleurs sociaux, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), la Préfecture...

La création de ce nouvel espace Point Infos 14 et la mise en accessibilité des locaux nous a permis de solliciter une aide financière dans le cadre du Contrat de Territoire signé entre le Département du Calvados, l'Intercom et les communes de BAYEUX INTERCOM de plus de 2 000 habitants et également du contrat de ruralité signé entre BAYEUX-INTERCOM et les services de l'Etat. Nos demandes ont été prises en compte dans les deux enveloppes et nous bénéficierons d'un financement à hauteur de 65 % du coût des travaux HT soit 360 000 € : une belle opportunité !



➤ LES RÉSEAUX SUR HUPPAIN

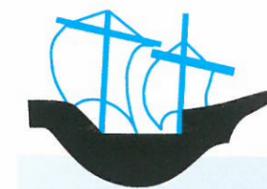
En fin d'année 2017 le syndicat d'eau a réalisé les travaux sur le réseau d'eau potable (voir article page 23).

En début d'année, une entreprise est intervenue pour ENEDIS afin de créer le branchement électrique en traversée de voie.

Dans quelques semaines vont suivre les travaux d'effacement des réseaux télécom et électrique, la rénovation de l'éclairage public existant sur cette voie, et l'extension du réseau d'éclairage public à cette occasion. Pour ce chantier d'effacement les riverains ont été contactés par l'entreprise TEIM qui va réaliser les travaux pour le SDEC ENERGIE afin de recueillir les autorisations de passage nécessaires.

Suivront au printemps les travaux de dévoiement de la route départementale, sous maîtrise d'ouvrage du Département. Ce quartier de la commune va donc être en travaux jusqu'au début de la saison estivale et occasionner des nuisances, des déviations etc...

Des informations seront données au fil de l'avancement des chantiers aux riverains que nous remercions, comme les usagers de cette voie, pour leur compréhension.



➤ LE COLLEGE – NON A LA FERMETURE

Nous avons été informés en septembre dernier lors d'une réunion avec le Président du Département qu'une menace de fermeture était envisagée. Suite à une étude demandée par le Département du Calvados, il apparaît clairement un vieillissement de la population sur l'ensemble du Département et plus particulièrement le littoral. La fermeture du Collège de notre commune ne permettra pas d'améliorer cette situation, bien au contraire... chacun connaît les contraintes budgétaires des collectivités territoriales, qui se sont particulièrement aggravées ces dernières années, et nous comprenons la légitime recherche d'économies par le Département, or la fermeture du collège ne règlera en rien ces difficultés financières puisque les frais de transport effaceraient la faible économie escomptée ! Il y aurait au mieux une économie insignifiante et au pire des charges supplémentaires pour les contribuables normands que nous sommes.

Considérant :

- L'excellent fonctionnement de cet établissement sans problème et ses très bons résultats au Diplôme National du Brevet ainsi que le parfait état de cet établissement récent,
- les nombreuses constructions à venir sur Port et les communes environnantes,
- Le dynamisme économique du 1^{er} port de pêche de Normandie qu'il serait navrant d'entraver,
- les conséquences sur le tissu associatif portais, les commerces, la vie locale avec ses jeunes dans les rues,
- le devenir très incertain des locaux et de la salle de sport attenante,
- le soutien sans ambiguïté de 25 conseils municipaux, de BAYEUX INTERCOM et du Député de la 5^e circonscription du Calvados ;
- la nécessité d'étudier un partage des locaux avec le Conseil régional et la Chambre de commerce pour la formation de personnel qualifié pour nos entreprises de réparation navale,

Considérant tout ce qui vient d'être énoncé, nous demandons au Conseil Départemental un moratoire de 3 à 5 ans avant de prendre une décision sachant qu'une fermeture en septembre prochain serait irréversible !



➤ Nouveau service de NAVETTES TOURISTIQUES au départ de PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

L'entreprise Normandie Car Service, spécialisée dans le transport de personnes et VIP visitant la Normandie, va proposer, à compter d'avril prochain, un nouveau service de navettes pour la visite des plages de débarquement.



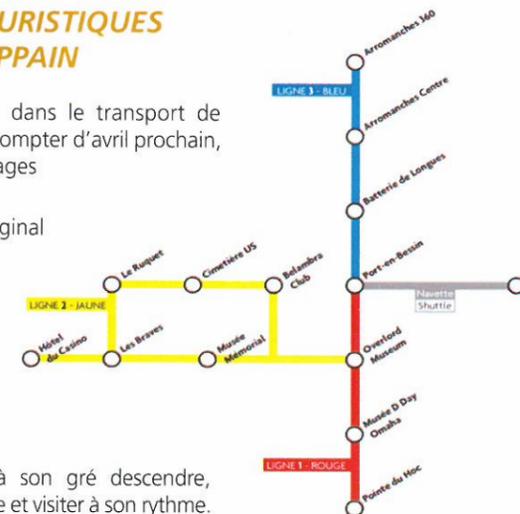
3 minicars au design original et luxueux de 32 places chacun, réaliseront au départ de la commune de Port-en-Bessin-Huppain, 10 rotations par jour vers les sites du Débarquement, de 9 heures à 20 heures.

Le visiteur pourra à son gré descendre, prendre une autre navette et visiter à son rythme.

Ce nouveau concept réglera les problèmes de stationnement et le stress de la conduite pour les touristes.

Les 6 conducteurs recrutés en fin d'année sont en cours de formation.

www.move-on-the-beaches-normandie.com





VIE DE LA COMMUNE

➤ DEPART EN RETRAITE de Mme Annick DESCHAMPS

Le CCAS a fêté le départ à la retraite de Madame Annick DESCHAMPS employée par la commune quelques mois en 1996 dans les écoles, elle a, jusqu'au 1^{er} mars dernier, assuré le service d'aide à domicile pour le CCAS de la commune. Nous lui souhaitons une agréable retraite !



➤ VISITE de Hervé MORIN

Pierre-Albert CAVEY maire de PORT EN BESSIN-HUPPAIN a reçu ce vendredi 9 février 2017 Monsieur Hervé MORIN président de REGION, venu présenter la nouvelle politique régionale en faveur de la pêche et l'aquaculture normande.

➤ VISITE de Stéphane TRAVERS

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane TRAVERS est venu à PORT EN BESSIN-HUPPAIN le 11 novembre dernier, pour célébrer la coquille Saint-Jacques et surtout rencontrer des professionnels avec lesquels il a pu échanger après avoir inauguré LE GOUT DU LARGE.



➤ Vincent FERRIER, sous-préfet de Bayeux, visite la commune en décembre

Vincent Ferrier, sous-préfet de Bayeux, a visité la mairie, avec la présentation de la rénovation des bâtiments.

Le sous-préfet et les élus se sont rendus à la criée avec la présentation par Olivier Eudes, responsable de la criée, des bâtiments et de leurs fonctionnements, de la débarque à la salle des enchères informatisée avec Dimitri, responsable des ventes.

La visite s'est poursuivie sur l'aire de réparation navale présentée par Hervé Lamaury, gérant de Mécanor et directeur de Digne et Françoise et de Gilles Auger, propriétaire du chantier naval Bernard.

Pour clore cette découverte de la commune, les élus se sont rendus au Golf pour une présentation des activités liées au tourisme.

➤ CENTENAIRE de Madame Jeanne TERRIER

En septembre dernier à la salle des fêtes, nous avons eu le grand plaisir de fêter les 100 ans de Madame Jeanne TERRIER entourée de sa famille et de ses amis.



➤ VISITE de Fabienne BUCCIO, Préfète de Région

Le 18 juillet 2017, Fabienne BUCCIO est allée à la rencontre des pêcheurs.

Ce fut l'occasion pour leurs représentants d'échanger sur les conséquences du Brexit et les inquiétudes des professionnels de la mer. Madame la Préfète ne découvrirait pas la commune puisqu'elle a été sous-préfète de Bayeux pendant trois ans il y a une dizaine d'années.

➤ THÈSE de Mme LABONNE

Le 21 octobre dernier une délégation de la commune s'est rendue à l'Université de CAEN pour assister à la soutenance de thèse d'histoire de Marie-Pierre LABONNE « Vie et métier des pêcheurs de Port-en-Bessin 1792-1945 ».

Nous retrouverons le Docteur LABONNE chaque année pour les conférences sur l'histoire de nos pêcheurs lors de la fête de la coquille Saint Jacques.



➤ LE REPAS DES ANCIENS

Les aînés de la commune ont été invités à partager un moment de convivialité autour d'un repas le dimanche 8 octobre 2017 dans la salle des fêtes rénovée. 175 personnes étaient présentes.

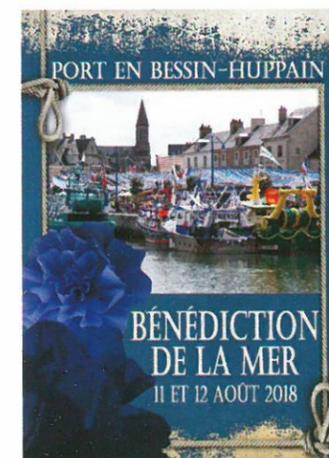


➤ LA FETE DU PORT

La sixième Fête du port s'est déroulée le 30 juillet. De nombreuses animations étaient programmées : visites de vieux gréements, balades, marché nautique, stand de maquillage, des courses de pirates, ou jeux gonflables, la Portais musicale dans l'après-midi et bien sûr le matin les courses de garçons de café : professionnel, amateur et une pour les enfants !



➤ BÉNÉDICTION DE LA MER



Les personnes qui souhaitent participer à la décoration de la ville peuvent prendre contact avec les responsables de quartiers ci-contre :

Du rond point au dispensaire
Du dispensaire au croisement de la rue Georges Leygues
Du croisement rue Georges Leygues à la Rotonde
Epi devant chez CASTEL MARINE et monument aux Pêris en Mer
Place de la Fontaine (de la passerelle au pont tournant)
Rue de la Fontaine
Rue Nationale (jusqu'au bar de l'Océan)
Quai Félix Faure
Rue du Nord
Rue du Phare + le Calvaire
Extérieur de l'église
Entrée de la rue Halley
Devant la Mairie
La Vierge / motifs de la rue du Phare
Rue traversière
Quai Baron Gérard
Quai Philippe Oblet
Escalier Quai Baron Gérard
Rue Michel Lefournier

Mme Michelle VINGTROI
Mme Maryvonne LEVASSEUR
M. Marcel VINGTROI
Mme Liliane HELIE, Mme M.C. JEANNE
M. Mme Jean-Jacques VINGTROI
Mme MOUTON Marion
M. MATHEY Jean-Pierre
Mme Odile TERRIER
M. et Mme LEJEUNE Jacques
M. MAUGE Jean-Luc
M. CAVALIERI Giorgio
Mme Colette MOISY / M. VINGTROI Jean-Jacques
Mme MARGUERITE - Salon de coiffure Séverine
Mme Liliane HELIE, Mme M.C. JEANNE
Mme Michelle VINGTROI
M. RENARD Alain
Mme RENET Catherine, Mme CAVEY Béatrice,
Mme LANGLOIS Marie-Antoinette
Mme LEMASLE Solange
Mme CRESSEND Dominique
Mme MAILLET - Bistro d'à côté

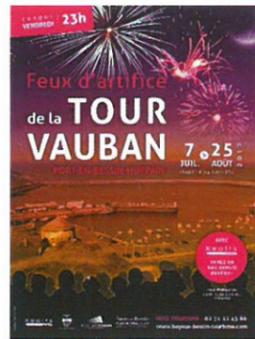


FÊTES ET CÉRÉMONIES

➤ LES MARCHÉS DE NUIT ET LES FEUX D'ARTIFICE

Pour la 11^e saison consécutive, l'Office de Tourisme Intercommunal a organisé chaque vendredi du 7 juillet au 25 août 2017 (sauf le 14 juillet) à 23 heures les feux d'artifice de la Tour Vauban.

Les marchés de nuit ont été très fréquentés tout au long de la saison estivale. De nouveau cette année, nous avons été contraints de prendre des mesures de sécurité renforcées avec des couloirs de contrôle pour filtrer le public et vérifier le contenu des sacs tous les vendredis. Ces mesures ont été bien acceptées.



➤ ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



Depuis plusieurs années, la municipalité profite du Forum des associations pour accueillir les nouveaux habitants.

Le samedi 16 septembre dernier, Monsieur le Maire a accueilli les 84 arrivants présents avec un discours de bienvenue dans lequel il a présenté la commune, son histoire, ses entreprises, le port et ses diverses activités ainsi que les projets de la commune.

➤ 7 JUIN 2017

Comme chaque année, c'est le 7 juin que la commune a célébré ses libérateurs. Elle les a reçus avec une émotion intacte. Même s'ils sont de moins en moins nombreux, les vétérans sont toujours aussi émus quand ils reviennent à l'endroit où allait s'installer le premier port pétrolier des Alliés. Plusieurs dépôts de gerbes ont eu lieu, mercredi, par les officiels et les associations d'anciens du 47^e Royal Marine Commando anglais, mais aussi par les forces vives des actifs de l'armée anglaise et en présence de nos anciens combattants.



➤ SPECTACLES PROPOSÉS PAR L'A.D.T.L.B.



17 juillet 2017 – place de la Fontaine
Concert du groupe ESTA du Béarn

24 septembre 2017 Eglise Saint André
Concert L'ORPHEON Extraits du Messie
Dixit Dominus d'HAENDEL sous la direction de Danielle LAPIERRE



6 août 2017 – Salle des fêtes
Comédie musicale
adaptation de Charlie
et la chocolaterie de Roald DAHL
par le théâtre du Damier



➤ LE GOÛT DU LARGE – 11 et 12 novembre

Cette 14^e édition du Goût du large a, une fois de plus, été un succès malgré la pluie, le vent, parfois la grêle... Dès l'ouverture, samedi matin, la foule a pris possession des rues et a envahi la halle à marée. La vente de coquilles et de poissons reste en effet un incontournable de cette manifestation.

Samedi et dimanche, des clients, des quatre coins de la France, sont venus acheter les coquilles, parfois par dizaines de kilos.

Le festival « MUSIQUE SOUS LES EMBRUNS » a eu un beau succès, avec en particulier DAN AR BRAZ.



Halle à marée : vente, ramendage, Normandie Fraîcheur Mer



Cours et démonstration culinaire réalisés par des chefs et FLYN'chef



Concerts – Festival « MUSIQUE SOUS LES EMBRUNS »



➤ CONCOURS ILLUMINATIONS 2017



CATEGORIE MAISONS

- 1^{er} prix : Mme PLANQUETTE Magali, 8 Square L.A. de Bougainville
- 2^e prix : M. HOUEL Yves, 6 Av. Maréchal de Tourville
- 3^e prix : M. VINGTROIS Jean-Jacques, 16 rue René Hommet
- 4^e prix : M. CASTEL Denis, 3 rue Chanoine Bernard
- 5^e prix : M. MADELAINE Thierry, 33 rue Jean Bart
- 6^e prix : Mme MOUTON Henriette, 8 Av. Mchal de Tourville

PRIX COUP DE CŒUR

M. COLLEVILLE Maxence, 30 rue Surcouf

➤ INCIVILITÉS



Des sacs sont à votre disposition **GRATUITEMENT** à la mairie, quai Félix Faure, à l'Office de Tourisme, avenue Maréchal de Tourville et à la mairie de Huppain.

Adoptez une attitude responsable en ramassant les déjections canines de vos animaux et contribuez ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie.



JEUNESSE ET SPORTS



➤ CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

En 2017, le centre a accueilli une centaine d'enfants encadré par une équipe d'animateurs dont certains reviennent chaque année après avoir fréquenté, il y a quelques années le centre de loisirs.

4 tranches d'âges sont mises en place : LES SAMBORS (maternelles), LES MACHIGAS (CP-CE1), LES GUNTAOS (CE2-CM1), LES WASSAIS (CM2-collège).

Thème de l'été 2017 : la coquille Saint-Jacques, le chocolat dans tous ces états, les métiers et l'automne.



EN 2018 CHANGEMENTS: tout le service jeunesse est installé dans les locaux du CENTRE DE LOISIRS,

LES INSCRIPTIONS, LES RENSEIGNEMENTS, TOUT SE DEROULE SUR PLACE ET AU MEME ENDROIT, POUR FACILITER VOS DEMARCHES ET VOS ECHANGES AVEC L'EQUIPE,

POUR CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE :
02 31 21 71 40 ou 06 62 46 95 74 ou
clsh.portenbessin-huppain@orange.fr.

➤ SÉJOUR À LA NEIGE

Pour la 15^e année consécutive, le service jeunesse de la commune va accompagner 31 jeunes pour un séjour à la neige du 4 au 11 mars 2018.

Les jeunes encadrés par 4 animateurs pratiqueront le ski mais découvriront également la région.

La commune aide avec une participation financière et la mise à disposition de 3 animateurs, les jeunes autofinancent une partie du séjour avec des actions (loto, ventes lors du Gout du large ...) les familles prennent en charge le solde du prix du séjour, avec des tarifs fixés en fonction des tranches du quotient familial CAF et du lieu du domicile.



➤ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ de Port en Bessin-Huppain vient de fêter sa seconde année de mandat. Cette année a été riche en réunions, échanges et discussions avec un groupe de 15 jeunes élus dynamiques et attentifs à leur commune.

Deux temps forts cette année : **Fête du Jeu**, le 17 juin dans la cour du Centre de Loisirs. Pour sa seconde édition, cette opération a connu un vrai succès avec 200 participants, jeunes et parents. Il y avait des animations pour tous les goûts, structure gonflable, jeux en bois, jeux de société et jeux anciens ...

« **Opération Plage Propre** organisée pour la 7^e année consécutive. Une cinquantaine de personnes se sont réunis pour mener cette action en partenariat avec le Comptoir de la Mer à travers une opération d'envergure nationale ».



Opération PLAGE PROPRE



Fête du jeu - 17 juin 2017



➤ LOCAL JEUNES

Cette année 2017, le Local jeunes a organisé une quarantaine de soirées le vendredi soir (18h/21h) avec un programme riche et varié.

Les jeunes ont pu participer à des repas à thème : raclette, crêpes party, tartiflette ou croque-monsieur,

à des soirées spéciale : karaoké, jeux vidéo et des sorties à l'extérieur : théâtre, bowling, laser game, ou orange bleue.

Un réel engouement pour ces soirées du Local jeunes le vendredi soir avec en moyenne 33 jeunes et certaines soirées qui ont rassemblé plus de 50 jeunes.



La structure accueille les adhérents deux fois par semaine :
Atelier d'aide aux devoirs : tous les mercredis de 17h30 à 19h,
Accueil de jeunes : tous les vendredis de 18 h à 21 h

Pour l'année 2018, renseignements et inscriptions :

Thomas TANQUEREL, Animateur 02 31 21 71 40
clsh.portenbessin-huppain@orange.fr

➤ OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

• **Semaine du Sport** : Pendant les vacances de Février, les jeunes portais ont pu participer et s'initier aux différentes pratiques sportives. Cette année : Handball, Football, Tennis, Mölkky, palet breton, sortie vtt, basket, volley, judo, sarbacane, tir à l'arc, golf. Plus deux tournois proposés le soir dans les deux gymnases de la commune (tennis et tennis de table). Plus de 40 jeunes ont participé à ces animations.

• **Tournoi de Tennis de Table et tournoi de Tennis** : Le traditionnel Tournoi de Tennis de table a été cette année remplacé par un tournoi destiné uniquement aux jeunes. Il a été couplé avec un tournoi de tennis. Ce rendez-vous a rassemblé une vingtaine de jeunes locaux pour chacun des rendez-vous. Ouvertes à tous, licenciés ou non licenciés, gratuites, ces journées se déroulent dans une ambiance conviviale. Les joueurs s'affrontent en simple.



• **Le Port en Foulées** : Pour sa 8^e édition, le Port en Foulées a connu une belle fréquentation, avec près de 282 coureurs. Les 5 courses ont connu une belle réussite sous un temps superbe. Tous les participants

adultes repartent avec 1kg de coquilles st Jacques. Une grande tombola pour l'ensemble des participants est organisée.

• **Tournoi de Volley** : Pour sa 19^e édition, 12 équipes inscrites. Un moment qui reste incontournable pour les habitués.

• **Forum des Associations** : Il avait lieu le vendredi après-midi mais aussi le samedi matin, 180 scolaires ont participé à des initiations proposées par les associations sportives. De nombreuses personnes sont venues se renseigner, s'inscrire ou se documenter auprès des associations présentes : Office Municipal des Sports, Entente Port Bayeux-Bessin, UNC, Tennis CP, Calyp'seau, Généalogie, ma passion, Jolie Brise, Bibliothèque pour tous, La Portais Musicale, Es Portaise, Les Cormorans, APEI, Pétanque Portaise, la Boule Portaise, le Centre Culturel, des femmes et des roses, Local Jeunes/Séjour Neige, Anciens Combattants.



Randonnée OMS Fécamp



Le Port en Foulées

ARCHÉOLOGIE

➤ LES FOUILLES DU MONT CASTEL - Poursuite de l'étude en 2017

Formellement reconnu comme un site fortifié à la suite de sondages archéologiques réalisés en 2010, les fouilles menées depuis 2014 sur le Mont Castel révèlent la présence inattendue d'une occupation militaire romaine contemporaine de la fin de la guerre des Gaules et précédant la fondation de la ville de Bayeux/Augustodurum.

Le Mont Castel est un plateau calcaire d'une vingtaine d'hectares surplombant Port-en-Bessin-Huppain à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de la capitale gallo-romaine de la cité Baiocasse Bayeux/Augustodunum (fig. 1). Sa face nord domine la mer par une falaise verticale d'une cinquantaine de mètres tandis que son côté sud, fortifié à plusieurs reprises entre la fin de l'âge du Bronze (environ 800 avant J.-C.) et la conquête romaine dans les années 50 avant notre ère, est relié par une pente d'environ 45° à une vaste plaine d'environ 400 hectares se développant à ses pieds quelques 35 mètres en contrebas et bordée par une ceinture de reliefs également fortifiés en plusieurs points comme le sont les Monts Cavalier et Cauvin.



Figure 1 - Vue aérienne du Mont Castel prise depuis l'Ouest (photo H. Paitier, Inrap)

La fouille débutée en 2014 a porté simultanément sur le rempart et l'habitat. Elle a porté jusqu'à présent sur une surface de 1,5 hectare ce qui est fort peu à l'échelle du site. Le rempart présente trois principales phases de construction. La première remonte à la fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb : 1100-800 avant J.-C.), la seconde à la charnière entre la fin du premier et le début du second âge du Fer (Hallstatt D3 : 500-450 avant J.-C.) et la troisième pouvant être divisée en deux phases appartient à la fin du second âge du Fer (La Tène D2 : 75-25 BC).

Jusqu'à présent, quelques couches datées de l'âge du Bronze ont été mises au jour fossilisées sous les niveaux de construction des remparts de l'âge du Fer mais la plupart des structures archéologiques découvertes sur le site appartiennent à la fin du second âge du Fer (à la période gauloise donc). A l'exception du rempart, il s'agit exclusivement de structures dites en creux car creusées dans le sol : fondations de bâtiment à ossature en bois, fosses-cellers, latrines, ... Bien que la surface explorée soit encore trop restreinte pour appréhender l'organisation spatiale du site, les différentes structures misent au jour dessinent un plan cohérent respectant une trame globalement orientée sur un axe nord/sud et est/ouest.

Si l'interprétation du site comme un oppidum a pu être avancée à l'issue des premiers sondages, les



Figure 2 - Fouille des structures archéologiques (photo A. Lefort)

secteurs actuellement fouillés ont surtout livré des vestiges liés à l'armée romaine. Les pièces d'équipement militaire couramment appelées *militaria* représentent en effet près d'un tiers des objets en métal recueillis. Leur spectre est large et concerne aussi bien l'armement offensif (*pilum*, javelot, *pugio*, *spatha*, balle de fronde) et défensif (cotte de maille, orles de bouclier, boucles de cuirasse) que le harnachement équestre (hipposandale, éperons).



Figure 3 - Bague à intaille en fer représentant un bouc (photo et DAO A. Lefort)

2017 : Découverte inattendue d'un horreum

Alors que l'occupation militaire romaine du Mont Castel était jusqu'à présent essentiellement perceptible à travers les objets, la campagne de fouille menée en septembre dernier a conduit à la découverte inattendue d'un *horreum*, grand entrepôt souvent destiné à la conservation des denrées alimentaires dont le plan est caractéristique des camps militaires romains. Mesurant environ 25 de long, sa structure reposait sur une cinquantaine de poteaux en bois espacés tous les 1,5 mètre sur 4 à 5 rangées. Les poteaux porteurs, qui mesuraient environ 20 cm de diamètre, étaient disposés dans des fosses de fondation de un mètre carré pour 0,80 cm à 1 m de profondeur avant d'être maintenus en place par un important calage en plaquette calcaire récupéré lors du creusement.

Outre confirmer la présence de troupes romaines sur le site, ce bâtiment typique des camps militaires romains atteste également de leur installation pérenne sur au moins plusieurs années.



Figure 4 - Reconstitution d'un horreum découvert sur le camp militaire romain de Lunt en Grande-Bretagne (wikipédia)

Anthony Lefort et Cyril Marcigny

INFORMATIONS DIVERSES

➤ LA FIBRE OPTIQUE

Comme prévu les travaux de raccordement pour les particuliers se poursuivent. Vous pourrez voir l'entreprise circet inspecter les chambres du réseau orange (réseaux en sous-sol sur les trottoirs fermés avec des plaques métalliques).

Suivront dans quelques semaines la mise en place de quatre armoires (de rue optique) dans différents quartiers de la commune : rue du Bourg, avenue maréchal de Tourville, rue des chantiers et rue de Bayeux. Les particuliers pourront être ensuite raccordés.



Vous pouvez toujours consulter le site suivant :

<http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/actions-departement/se-deplacer-et-communiquer/amenagement-numerique-du-territoire/reseau-internet-tres-haut-debit-departemental/les-grandes-etapes-du-deploiement>

Depuis ce site on peut tester la raccordabilité de son domicile avec son numéro de téléphone sur le site suivant : <http://www.calvados.fr/cms/accueil-calvados/eligibilite-fibre-calvados>

➤ LES GOELANDS

Gênée par une surpopulation de goélands, la commune de PORT EN BESSIN-HUPPAIN a obtenu en 2017 une dérogation auprès des services de l'Etat pour réduire la population de ces volatiles très présents au cœur de la ville.

Une opération de stérilisation a donc été réalisée en mai dernier lors de deux campagnes par l'entreprise PROFIL ARMOR missionnée par la commune.

Toutefois avant ces opérations, et comme l'exige la réglementation des opérations de comptage ont été effectuées par le GONm le 27 avril et le 29 mai.

Trois espèces ont été repérées sur la commune :

- **Le goéland argenté** est l'espèce la plus commune, mais sa régression en France et en Normandie fait qu'il est considéré comme « quasi-menacé ».

Longueur : 55-60 cm Poids : ± 1 kg
Envergure : 120-140 cm Ailes : gris clair à pointes noires et blanches
Pattes : couleur chair

C'est la seule espèce qui peut subir le traitement de ses oeufs après autorisation du Ministère de l'Environnement

- **Le goéland brun** est considéré comme « en danger » dans la liste rouge régionale. Longueur : 48-56 cm Poids : ± 900 g Pattes jaunes
Envergure : 117-130 cm Ailes : gris foncé

- **Le goéland marin** (le plus grand des trois) Longueur : 60-75 cm
Envergure : 145-165 cm
Ailes : noires Pattes : couleur chair pâle



Photo de goéland argenté (Gilles Le Guillou)



Photo de goéland brun (Tony Le Huu Nghia)



Photo de goéland marin (Gilles Le Guillou)

En 2017 :

- 121 couples dont au moins 109 nids de goéland argenté ont été repérés par l'observateur du GONm ;
- 10 couples dont au moins 6 nids de goéland marin ;
- 4 couples dont au moins 3 nids de goéland brun.

D'après les observations et le bilan de la stérilisation, la population de goéland argenté ayant niché sur la ville en 2017 était d'au moins 142 couples.

Au moins 90 d'entre eux ont eu leurs nids traités et au moins 34 ont produit des poussins.

Au total, 12 couples de goéland marin et 4 de goéland brun étaient présents cette année.

Quelques conseils

Signalons que la lutte contre la nidification des goélands doit avant tout s'accompagner de règles de gestion des déchets. Les oiseaux ne s'installent pas en ville par hasard et n'importe où. Ils colonisent à partir de zone de nourrissage artificielle, accidentelle ou volontaire. Le fait de jeter à même le sol des restes de poissons ou de laisser les containers à déchets ouverts constitue la première phase de colonisation.

RAPPEL :

Ne nourrissez pas les oiseaux.

Conservez les déchets dans des sacs et des conteneurs fermés et ne les sortez que les jours de collecte.

Maintenez vos toits et terrasses propres.

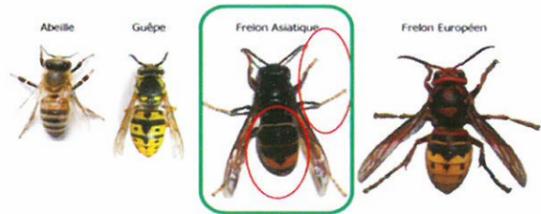
Laissez les œufs en place.

Signalez les nids mais ne les détruisez pas. Protégez vos toits avant la nidification.



➤ LUTTE COLLECTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Un plan d'action contre le frelon asiatique a été mis en place dans le Calvados afin de protéger l'apiculture, la population et la biodiversité. La destruction des nids secondaires est à la charge des communes qui peuvent bénéficier de 30 % de subvention du Conseil départemental. **La commune adhère à ce plan.**



Frelon asiatique (*Vespa velutina*) Frelon européen (*Vespa Crabro*)

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à patte jaune. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol. Attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas jusqu'à la fin juin.

Il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.



Nid d'été de très grosse taille. Attention il peut contenir plusieurs milliers de frelons. Son élimination par vos propres moyens peut être dangereux. **Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.**

Attention n'intervenez pas vous-même sur les nids de grosse taille.

FIN DE LA DESTRUCTION SYSTÉMATIQUE DES NIDS DE FRELON ASIATIQUE
A COMPTER DU LUNDI 4 DÉCEMBRE 2017

En raison des conditions climatiques et du cycle de développement du frelon asiatique, il n'y a plus d'intérêt technique à traiter les nids de frelon asiatique. Les reines fécondées ont déjà quitté le nid pour partir en hivernage. Les nids vont se vider, les ouvrières restantes vont dépérir avec les gelées hivernales et l'enveloppe du nid sera altérée puis détruite par les intempéries (vent, pluie...). Dans tous les cas, les nids ne seront pas réutilisés l'année prochaine.

Afin de prévoir le dispositif 2018 et recenser de façon précise le nombre de nids sur le département, continuez à signaler vos nids (même inactifs) à l'accueil de la mairie. Pour en savoir plus www.fredonbassenormandie.fr



➤ INFORMATION RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Suite à un nouveau découpage des INTERCOMMUNALITES le 1er janvier 2017, le SIROM ne pouvait plus exercer la compétence collecte des déchets ménagers sur le territoire des douze communes dont 6 faisant désormais partie de la nouvelle communauté de communes ISIGNY-OMAHA-INTERCOM, cette structure souhaitant confier à COLLECTEA la collecte des déchets sur les 6 communes de son territoire, afin d'harmoniser le ramassage.

Aussi, le SIROM a dû fusionner avec COLLECTEA au 1er juillet dernier.

Les personnels et le matériel ont été transférés, ainsi que les avoirs de trésorerie, le syndicat ayant une gestion saine.

Comme cela avait été décidé par le SIROM, COLLECTEA a assuré en fin d'année la distribution de bacs aux habitants de la commune. Toutefois certains quartiers où il n'est pas possible, avec la benne actuelle de collecter, seront équipés ultérieurement.

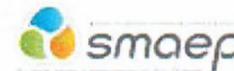
En 2018 les jours de collecte restent inchangés, le lundi et le vendredi matin.

Il faut toutefois veiller à sortir les bacs ou les sacs la veille, les horaires des tournées pouvant fluctuer.

Les sacs jaunes doivent être posés sur le bac ou à côté.

Si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter COLLECTEA au 02 31 92 54 93

Pour les déchetteries vous pouvez consulter le site du SEROC : www.seroc-bayeux.fr



➤ SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

En 2017 le syndicat d'eau a produit 298 780 m³ d'eau et vendu 212 655 m³ auprès de 1 479 abonnés, le taux de rendement était donc de 72 %, soit une nette amélioration en raison des travaux réalisés sur les réseaux anciens.

En 2017 des travaux de protection du forage du long bois à Maisons ont été réalisés. Il s'agissait de mettre en conformité l'ouvrage avec la construction d'une protection anti-intrusion (un capot).

Au cours du dernier trimestre des travaux ont été réalisés sur la RD 514 pour remplacer le réseau devenu obsolète et le renforcer, afin d'assurer l'alimentation en eau potable de la maison de retraite, sa défense incendie, et prévoir l'urbanisation future de ce secteur de la commune. A cette occasion tous les branchements des particuliers ont été repris sur la nouvelle canalisation. L'EHPAD participe financièrement à hauteur de 45 % du montant du marché de travaux au titre de la défense incendie.

En 2018, des études seront menées pour les réseaux de la rue de Bayeux avant que le Département n'envisage la réfection de la voie.

En parallèle, une réflexion est en cours avec les syndicats et collectivités voisines pour mettre en oeuvre le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable arrêté par Monsieur le Préfet du Calvados. Les objectifs des regroupements sont les suivants : la rationalisation de l'eau potable sur l'ensemble des territoires (quantité et qualité) et la mutualisation des investissements.



RECOMMANDATIONS :

Surveillez vos compteurs et vos consommations, pour détecter d'éventuelles fuites :

- un robinet qui goutte = jusqu'à 35 000 litres d'eau par an,
- une chasse d'eau qui fuit peut gaspiller de 45 000 à 220 000 litres par an !





DEUX MYSTERES ECLAIRCIS

➤ LE CHATEAU FORT ET LA MAISON DES FEUX

Faire de la recherche sur l'Histoire d'un village doit conduire sur le terrain. Se contenter de dépouiller des archives trouve vite ses limites et peut mener à l'erreur d'interprétation. Si confronter les documents entre eux est indispensable, il faut aussi regarder autour de soi et s'ouvrir aux autres.

2017, m'en a une nouvelle fois apporté la preuve : l'archéologue est le complément de l'historien, le collectionneur aussi.

➤ Le château fort de la falaise du Castel

Une fois établi qu'Hugues et Hubert de Port, compagnons de Guillaume le Conquérant, étaient bien originaires de Port-en-Bessin, il me manquait la preuve de l'existence sur le Castel du mystérieux château fort dont parlent certains documents, textes et cartes topographiques. La découverte fortuite par l'équipe de Cyril Marcigny, à qui j'avais parlé de la possibilité d'existence de la forteresse, des fondations d'un mur d'enceinte dont la technique de construction évoque la période médiévale, est une avancée fondamentale pour assurer l'existence de ce mystérieux château fort. Malheureusement il est probable qu'il faudra attendre un certain temps avant d'en savoir plus, car les fouilles entreprises par Anthony Lefort et Cyril Marcigny se consacrent à la période antique. Toujours est-il que l'on peut dorénavant affirmer qu'il y a eu une forteresse datant du Moyen Age sur la falaise.

➤ Le mystère de la Maison des Feux

Dominique Poisson a la passion des cartes postales et photos anciennes, passion qu'il sait faire partager à tous par l'intermédiaire de son blog. Toujours à l'affût d'une nouvelle vue de Port en Bessin pour alimenter la belle collection qu'il possède déjà, son œil exercé a été fort intrigué par une petite photo présentant « la Maison des Feux » (c'est le titre de la photo), à un endroit différent de celui que l'on connaît aujourd'hui : sur la photo dont il est question, elle se situe à droite de la route qui monte de Port vers Huppain, et non pas à gauche, le feu d'aval étant aussi plus à l'ouest que l'actuel. Il est aisé de se rendre compte aussi que cette ancienne Maison des Feux se situe dans le flanc de la colline et non pas en terrain dégagé et qu'un escalier conduit directement au feu d'aval depuis le chemin des Tourettes. Pour qui sait observer, les marches de cet escalier se distinguent aujourd'hui encore sous la végétation.

Cela m'a d'autant plus étonnée que la plupart des documents, même le site Mérimée du gouvernement, présente l'actuel « Phare, dit la Maison des Feux », comme ayant probablement été construit au milieu du XIX^e siècle, avant d'être détruit dans les



Photo de la collection de Dominique Poisson

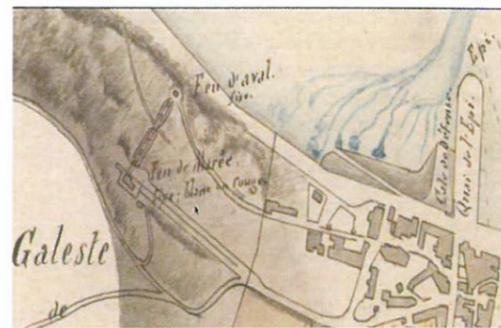
bombardements de 1944 puis reconstruit. Il n'évoque absolument pas une autre Maison des Feux. Seule, une fiche d'un circuit de randonnée à Port, éditée par Bayeux Intercom, signale que les feux occupent leur emplacement actuel depuis 1887, et non pas depuis le milieu du XIX^e siècle, mais sans citer leurs sources, ni donner plus de détails.

Et pourtant d'autres documents iconographiques présentent aussi la Maison des Feux à cet emplacement, à droite de la route, ainsi que le feu d'aval qui lui correspond. Il s'agit tout d'abord des deux tableaux de Paul Signac peints en 1884, *La Plage* et *Le Castel*. Mais il est évident que ce ne sont pas ces éléments-là qui attirent le regard dans les paysages que Signac a peints : il faut savoir qu'ils sont là pour les voir.

De même, sur une photo prise par Charles Garnier en 1885, lors de l'un de ses séjours d'été à Port, une maison surmontée d'une statue apparaît bien au même endroit, sur un terrain plat dans le flanc de la falaise. Pour se rendre compte aisément de l'endroit concerné, le feu d'aval était situé là où il y a aujourd'hui une aire aménagée à l'extrémité de la rue Torteron et la Maison des Feux, juste au-dessus, là où une maison basse, au bout du chemin qui part de la rue du Phare, est cachée par la verdure.

Il fallait donc chercher preuve et explication dans les archives car ce n'est pas rien de concevoir l'alignement de deux feux pour indiquer l'entrée d'un port. Les calculs ne peuvent laisser place à l'erreur. Il faut donc vraiment avoir de sérieuses raisons pour entreprendre une seconde fois un tel travail et déplacer feux d'aval et d'amont.

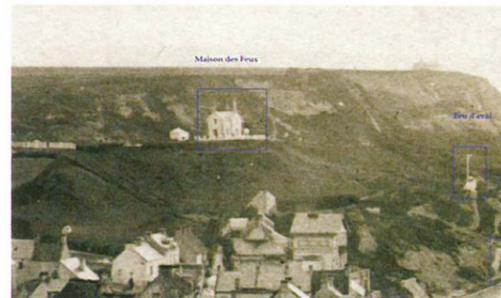
Sur le plan levé en 1854 par l'ingénieur des Ponts et Chaussées Pierre Bouniceau au moment de la construction du port, la ligne d'alignement des feux prévus pour indiquer où franchir les digues, aboutit



AD Calvados 844W45302/141

exactement au creux de la falaise comme le montre aussi le plan minutieux effectué par l'instituteur de Port en 1878 : la Maison des Feux se situe à droite du chemin de douanier, dans le creux de la falaise, alignée sur le feu d'aval pour conduire au franchissement de la passe.

C'est sur le toit de cette maison qu'est placée la statue de la Vierge offerte par le comte d'Houdetot lors d'une cérémonie en 1859, comme le rapporte le journal « *l'Indicateur de Bayeux* » du 25 octobre 1859 : « *Jeudi prochain, dans la matinée, Mgr l'évêque se rendra en la commune de Port-en-Bessin pour procéder à la bénédiction de la statue de la Vierge, léguée aux marins de la localité par M. le comte d'Houdetot. Cette jolie statue de la sainte patronne des matelots est l'œuvre de notre habile sculpteur bayeusain, M. Hotin, qui l'a taillée dans un bloc de pierre dure des carrières de Cully. Elle vient d'être placée au faite du bâtiment du fanal que l'administration des ponts-et-chaussées achève de faire construire dans le flanc de la falaise de gauche. Elle se trouve dans l'axe de la passe, et de cette hauteur, elle domine au loin, comme un guide protecteur de nos pêcheurs, à leur entrée dans le port. La présence à Port-en-Bessin de Léon Le Cieux, l'éminent violon de la chapelle impériale, contribuera à l'éclat de la solennité et lui donnera un charme de plus. Pendant une messe-basse qui sera dite par Monseigneur, avant la bénédiction de la statue, notre gracieux artiste, accompagné par une jeune pianiste de talent, exécutera des symphonies religieuses, et au retour de l'inauguration de la statue, les chants sacrés du salut et de la bénédiction du Saint-Sacrement.* »



Extrait de la photo de Dominique Poisson

Cette pieuse et touchante cérémonie devra, si le temps se montre favorable, attirer ce jour-là bon nombre d'assistants à Port-en-Bessin. »

La Maison des Feux est donc bien construite, comme le dit l'article, dans le flanc de la falaise, et non pas en terrain dégagé.

Cette situation correspond, sur le cadastre de Huppain, à la parcelle 82 de la section A. En 1824, la parcelle 82, lieu-dit La Folie, appartient à Jean Carité de Port et est en pâture. Alors que sur la matrice cadastrale des propriétés bâties de 1882, il est indiqué que c'est l'Etat qui y est propriétaire d'un phare : c'est là qu'a été construite la Maison des Feux au moment de l'achèvement des travaux du port en 1859. Elle est placée à côté de la batterie, parcelle 83, et du corps de garde, parcelle 84.



Cependant, selon une autre matrice cadastrale couvrant une période plus large, il apparaît qu'en 1889 il y a un autre phare appartenant à l'Etat sur la parcelle 91 de la section A. Le cadastre apporte donc la preuve qu'un nouveau phare a été construit à l'emplacement actuel, sur la gauche du chemin quand on monte depuis Port vers Huppain, et non plus sur la droite comme précédemment.

Deux articles de « *l'Indicateur de Bayeux* » datés du 31 août et du 4 septembre 1888 nous apprennent que la nouvelle Maison des Feux a été inaugurée et bénie le 2 septembre 1888 : « *Dimanche prochain, 2 septembre, aura lieu à Port en Bessin, l'inauguration et la bénédiction de la nouvelle Maison des Feux. Le soir les barques de pêche seront illuminées.* » « *Il y avait dimanche foule de promeneurs à Port-en-Bessin pour assister à l'inauguration de la nouvelle maison des feux. De longues files de verres de couleurs et de lanternes couraient sur les jetées, tandis que les bateaux du port se balançaient aux lueurs de l'illumination. Le spectacle était charmant.* »

En revanche, aucune explication n'est donnée concernant la nécessité de construire ce nouveau phare.

Des falaises instables :

Cependant, comme les deux Maisons des Feux, l'ancienne¹ et la nouvelle, coexistent pendant un certain temps, il est évident que c'est au niveau du feu d'aval qu'un problème est survenu,

1. En 1900, selon la matrice cadastrale, sur la parcelle 82, lieu-dit La Folie, l'ancienne maison des feux existe toujours et est notée comme appartenant au gouvernement en tant que dépendance du sémaphore. Une carte postale intitulée « *La passe par mauvais temps* » permet de constater de visu la coexistence des deux maisons.





vraisemblablement un éboulement de la falaise ou un glissement de terrain, qui a nécessité la construction d'un autre feu plus à l'est, sur un terrain plus stable, et donc, l'obligation d'une nouvelle maison des feux dans l'alignement.

Pour comprendre le problème, il faut savoir que les falaises de Port en Bessin qui présentent de bas en haut, un calcaire massif, puis un talus marneux et enfin une corniche calcaire plus ou moins masquée par la végétation, sont des formations très instables sujettes à des effondrements et à des affaissements de terrain liés à l'action de l'eau qui en sape la base ou qui creuse des galeries souterraines dans les massifs calcaires, et liés aussi à la présence de failles. Cette érosion est différente selon la nature des roches : le calcaire de la base se creuse de cavités tandis que le talus est sujet aux glissements de terrain. Mais il faut aussi noter « qu'aux instabilités de terrain profondes se surimposent des glissements de terrain plus superficiels se manifestant sur l'ensemble du linéaire de côte rocheuse. Le versant surmontant l'avant-port de Port-en-Bessin semble particulièrement propice à ce second type de mouvement » comme le signale le « Plan de prévention des risques naturels de mouvements de terrain des communes de Port-en-Bessin-Huppain et Commes : phénomènes historiques. » demandé par la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados en février 2012.

Ce rapport signale, en particulier, des glissements de terrain superficiels ayant alors atteint le chemin piétonnier des Tourettes. C'est vraisemblablement ce phénomène de glissement de terrain à cet endroit précis, qui a obligé la construction l'étude de plusieurs cartes postales prises plus tard par l'abbé Dubosq permet en effet de distinguer un éboulement significatif à l'endroit où était construit le premier feu d'aval.

Ces mouvements de terrains sont aussi dus à la présence d'un réseau de failles, comme signalé précédemment. Ces failles, d'une orientation est-ouest, sont aisément détectables par le fait que, les glissements se produisant le long de leur ligne, ils font alterner des zones de fossés (les grabens) et des zones plus élevées (les horsts). Ainsi, *La Feuille des Naturalistes, revue mensuelle d'Histoire naturelle*, dans son numéro d'octobre 1877, rendant compte d'une expédition faite à Port en Bessin raconte que « aux Grues une avancée de la falaise nous permet de voir une faille dans la direction E. O. avec une dénivellation d'environ 6 mètres. » Cette faille qui se prolonge jusqu'à Ste Honorine où elle est connue sous le nom de faille des Hachettes, passe par le lieu-dit « Les Traversaines » où se situait le premier sémaphore disparu dans un éboulement de la falaise. L'événement, plus spectaculaire que l'écroulement du feu d'aval, est commenté dans les journaux locaux : Le 2 avril 1908, un article du journal « le Cherbourg éclair » relate « un curieux incident » : « ...dans la nuit du 1^{er} avril, à Port-en-Bessin, à neuf kilomètres, au nord de Bayeux. La falaise sur laquelle est établi le sémaphore, s'est écroulée dans la mer avec un bruit effroyable. Le guetteur, François Ybert, de Saint-Malo, n'eût que le temps de se sauver sur la terre ferme ainsi que sa femme. Le barrage de protection de la route et

une partie du jardin du guetteur ont été noyés par les eaux. Les bras en fer du grand mât du sémaphore se dressent lamentablement au bord de la falaise à demi-éventrée. Le guetteur a eu une peur bien compréhensible devant l'effondrement qui s'est produit et qui pouvait avoir pour sa femme et pour lui de terribles conséquences. »

Le 9 avril, « L'indicateur de Bayeux » précise : « Le sémaphore de Port-en-Bessin menaçant ruine par suite d'un éboulement de la falaise, le Préfet Maritime a prescrit, l'évacuation immédiate de ce poste ; Le service de veille de jour continuera à être assuré, et les guetteurs seront logés jusqu'à nouvel ordre, soit à Port-en-Bessin, soit à Huppain. »



CPA, collection privée JJ. Allard

Le sémaphore disparaît entièrement lors d'un brusque éboulement de la falaise en 1913. Les nouvelles données technologiques ont permis de construire le nouveau sémaphore plus en retrait de la falaise.

La Maison des Feux actuelle est donc la troisième construite à Port (1859, au creux de la falaise à droite du chemin en montant vers Huppain ; 1888, à gauche du chemin et 1954 reconstruction au même endroit après les bombardements du débarquement en juin 1944) Le sémaphore est le second.

Il est évident que nous vivons sur une planète en perpétuelle évolution. Mais avant de craindre la montée des eaux due au réchauffement climatique, méfions-nous d'abord des mouvements de terrain qui affectent les falaises.

Any Allard

Merci à Jean Luc Queguiner pour sa détermination concernant l'existence d'un château sur la falaise et à Dominique Poisson pour avoir eu la même détermination afin de me pousser à étudier l'histoire de la Maison des Feux.

Sources :

- Archives départementales du Calvados : plan cadastral, état de sections, matrice cadastrale de Huppain et documentation iconographique Port-en-Bessin.

- Base Mérimée : culture.gouv.fr

- L'Indicateur de Bayeux et Le Cherbourg-éclair consultables sur le site Normannia.info

- Plan de prévention des risques naturels des mouvements de terrain des communes de Port-en-Bessin-Huppain et Commes, DDTM du Calvados, février 2012.

- Feuilles des Naturalistes, octobre 1877.

- Etude des photos prises par Charles Garnier, transmises par François Renault.



NAISSANCES

BOURDIEL Lily-Rose	15 janvier 2017
JACOMINO Iris	26 mars 2017
CAUDRON WALTER Dorian	20 avril 2017
MARIE Ambre	14 juin 2017
VINGTROI Mathis	31 juillet 2017
CAVALIERI Gino	9 septembre 2017
COMPEROT Eden	26 novembre 2017



MARIAGES

DEJOUX Sylvain – FÉRON Isabelle	29 avril 2017
LAMY Romain – THOMINE Peggy	6 mai 2017
VASTEL Grégory – COSTARD Elodie	10 juin 2017
LEFÈVRE Teddy – LANGLOIS Mélanie	29 juillet 2017
VOIDIE Pierre – FONTAINE Laëticia	5 août 2017
ROUSSEVILLE Arnaud – BOGAERT Elisabeth	26 août 2017
LECLERC Ian – CARDRON Amandine	2 septembre 2017
LECHEVALLIER Jérémy – TRONÇON Cloé	9 septembre 2017
LEMAITRE Jérémy – CORCUFF Elodie	28 octobre 2017



Noces d'or – 2 septembre 2017
M. et Mme ROUSSEL

THÉAULT Gilbert	3 janvier 2017
MARIE Raymonde vve DEPORT	5 janvier 2017
MARESQ Juliette épouse JEANNIN	20 février 2017
VINGTROI Nicole épouse DESMEULLES	25 février 2017
ROUSSEL Jacques	1 ^{er} mars 2017
PLANQUE Bienaimé	24 mars 2017
GLAUNEC Janine vve GERMAIN	12 avril 2017
LEBOSSÉ Jean	15 avril 2017
PLOUVIER Henriette vve LEDANOIS	2 mai 2017
PICQUENARD Colette vve MARIE	6 mai 2017
ROULAND Jacqueline vve GERMAIN	11 mai 2017
RICHARD Jean-Marie	20 mai 2017
CHESNEY Daniel	23 mai 2017
CAPELLE Paulette épouse MARIE	27 mai 2017

DECES

BONDIGUET Olivier	14 juin 2017
DAMERY Jean	9 juillet 2017
ERNOULT Rolande vve LEMULLOIS	31 juillet 2017
LEBEAU Geneviève vve JOSROLAND	2 septembre 2017
MICHEL Jean-Bernard	26 septembre 2017
VILLAIN Hervé	30 septembre 2017
LEGOUX Pierre	6 octobre 2017
LAPPEL Rolande vve ROUSSELIN	15 octobre 2017
MOTHELAY Françoise épouse FONTAINE	22 octobre 2017
VERMONT Claude	15 novembre 2017

